MESDAMES, MESSIEURS,

TRAVAUX DE REHABILITATION DES BRANCHEMENTS D'ASSAINISSEMENT

PHASE2

Entre la rue du Chemin Vert et la rue Nicolas RAYER

Restrictions de circulations

Stationnement interdit dès le Lundi 16 Novembre 2026

La rue sera Barrée à partir du Lundi 23 Novembre 2026 jusqu'08 janvier 2027



Circulations et Stationnements Interdits



Plan de déviation au verso

RUE HEURTAULT entre Rue Nicolas Rayer et rue du Chemin Vert: Travaux du au Rue Barrée sur les Horaires ouvrés 8h/17h30 Itinéraire de déviation par la rue du Chemin Vert ,Rue du Port Chemin de Marcreux,rue Marcel Carné et Rue Nicolas Rayer. Interdiction totale de stationnement sur la tranche de travaux 7 jours avant le démarrage.

